



© Laurie Bignonnet



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

ENGAGÉS POUR FAIRE

N°1

DE L'EMPLOI UN DROIT

PERSONNE N'EST INEMPLOYABLE • CE N'EST PAS LE TRAVAIL QUI MANQUE • CE N'EST PAS L'ARGENT QUI MANQUE

L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été portée dès le départ par ATD Quart Monde, rejoint par le Secours catholique, Emmaüs France, le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité, APF France Handicap, Solidarités nouvelles face au chômage, la fondation AMIPI... Il y a eu une volonté partagée que ce beau projet puisse être porté par le collectif. C'est chose faite avec l'association nationale « Territoires zéro chômeur de longue durée » qui a été créée en 2016. Nous démontrons ensemble qu'il est possible, à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour

la collectivité, de proposer un contrat à durée indéterminée, à temps choisi, à toute personne privée durablement d'emploi, sur la base du volontariat. Il s'agit de développer des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire.

Notre association a aujourd'hui trois missions :

- Capitaliser, tirer les enseignements de la première expérimentation pour améliorer la méthode, et assurer un rôle de vigilance pour réussir l'expérimentation dans les 10 premiers territoires,
- Accompagner les territoires volontaires pour entrer dans

la démarche et participer à une deuxième expérimentation,
- Favoriser la diffusion du projet pour obtenir l'extension du projet à de nouveaux territoires.

Ce sont aujourd'hui 103 parlementaires qui sont membres du comité de soutien pour étendre l'expérimentation à de nouveaux territoires, et plus de 100 territoires identifiés.

Ce journal a pour objectif de vous informer sur le déroulement de cette utopie devenue réaliste !

LAURENT GRANDGUILLAUME,
président de l'association Territoires
zéro chômeur de longue durée

DE QUOI PARLE-T-ON ?

TERRITOIRES ZERO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

DEPUIS 2016, L'EXPÉRIMENTATION TZCLD VISE À RENDRE EFFECTIF LE PRINCIPE DE L'EMPLOI CONÇU COMME UN DROIT, EN ACCORDANT À CHAQUE CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE VOLONTAIRE UN CDI À TEMPS CHOISI.

LE PROJET « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) puise son origine dans un principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946 : « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». Ce projet a été imaginé par Patrick Valentin et le mouvement ATD Quart Monde. Depuis février 2016 et le vote à l'unanimité du Parlement d'une première loi d'expérimentation portée par le député Laurent Grandguillaume, dix territoires tentent ainsi, à leur échelle, de mettre en œuvre le droit à l'emploi, en permettant à chaque chômeur qui le souhaite de retrouver un travail.

EN FRANCE, plusieurs millions de personnes sont au chômage ou contraintes d'occuper des postes précaires, insuffisants pour vivre dignement. Le projet TZCLD s'appuie pourtant sur la conviction que personne n'est inemployable : chacun d'entre nous possède des compétences qu'il doit pouvoir valoriser. Ce ne sont pas non plus



Scannez et découvrez la vidéo
de présentation du projet



Pour scanner, téléchargez l'application
Unitag gratuite sur le site unitag.io/app



les travaux utiles qui manquent dans les territoires. Qu'il s'agisse de services à la personne, de travaux agricoles ou en lien avec la transition écologique, de nombreux besoins ne sont pas satisfaits par les acteurs économiques existants, faute d'une rentabilité suffisante.

ENFIN, ce n'est pas non plus l'argent qui fait défaut. Chaque année, le chômage de longue durée coûte 43 milliards d'euros à l'État et aux collectivités locales*. Cette facture s'explique par les dépenses sociales associées à la perte d'un travail (RSA, CMU, allocations logement, etc.), par les dépenses liées à l'accompagnement des demandeurs d'emploi (indemnités chômage, ASS, etc.), mais aussi par des coûts annexes (conséquences sur la santé, sur la famille, etc.), ainsi que par d'importants manques à gagner en termes d'impôts et de cotisations sociales. Or, ce coût de la privation d'emploi peut être mis au service de la création de nouveaux postes.

43 MILLIARDS
D'EUROS

C'est ce que coûte chaque année à l'État et aux collectivités locales le chômage de longue durée.

* Étude
détaillée dans
le livre de
Patrick Valentin :
Le droit d'obtenir
un emploi,
Chronique
Sociale, 2018.

FORTS DE CES TROIS CONVICTIONS, les dix territoires expérimentaux habilités pour cinq ans proposent un emploi à l'ensemble des habitants, au chômage depuis plus d'un an, intéressés par le projet : c'est le principe de l'exhaustivité. Leur embauche est non-sélective, c'est-à-dire que chaque poste est conçu en fonction des savoir-faire et des aspirations des personnes, ainsi que de leur date de candidature. Chacune se voit proposer un CDI, le seul type de contrat à même d'apporter une réelle sécurité, ainsi qu'un salaire au moins égal au SMIC. Pour faciliter la conciliation entre les vies professionnelle et privée, les salariés sont libres de choisir leur temps de travail.

CHAQUE EMPLOI doit aussi permettre au salarié de développer ses compétences, que ce soit par la formation continue, la montée en compétences sur son poste de travail ou une mobilité professionnelle dans l'entreprise. Les entreprises à but d'emploi (EBE), entreprises de l'économie sociale et solidaire avec des statuts divers (sociétés, associations, coopératives, etc.), ont pour vocation de produire des emplois supplémentaires. Des comités locaux, chargés de piloter l'expérimentation, s'assurent qu'elles ne font pas concurrence au tissu économique local.

ALORS QUE L'EXPÉRIMENTATION a achevé fin 2017 sa première année pleine d'activité, des résultats sont déjà au rendez-vous. Au printemps 2018, la création de dix EBE a permis l'embauche en CDI de plus de 500 demandeurs d'emploi de longue durée. En moyenne, les salariés avaient connu quatre ans de chômage avant d'intégrer les EBE. L'objectif est d'en recruter 2 000 d'ici 2021.

RESSOURCERIE, bûcheronnage, conciergerie, maraîchage... Les EBE diversifient peu à peu leurs champs d'intervention. Leur chiffre d'affaires progresse et complète dans leurs ressources financières le coût de la privation d'emploi réaffecté via le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée. Dans chaque zone pilote, le projet rassemble dans une même dynamique chômeurs de longue durée, élus, bénévoles et entreprises. Ses bénéficiaires sont à la fois humains, économiques et sociétaux.

CETTE PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION est extrêmement prometteuse et est évaluée avec soin. Mais déjà il faut envisager sa prolongation et son extension à de nouveaux territoires afin d'approfondir et de conforter la première étape.

EN SAVOIR +



AU CŒUR DU

PROJET

Un emploi pour les travailleurs en situation de handicap

À l'EBE de Mauléon, 40% des salariés ont une reconnaissance travailleur handicapé. Un signe que le projet permet d'embaucher tous ceux qui le souhaitent, peu importe leurs contraintes physiques.

« PERSONNE n'est inemployable. » Ce principe fondateur du projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) s'applique aussi aux salariés en situation de handicap qui peinent à trouver leur place sur le marché du travail : en France, leur taux de chômage s'élève à 19%, soit le double de celui des autres actifs. À Mauléon (Deux-Sèvres), l'un des territoires historiques de l'expérimentation, 40% des 60 salariés de l'entreprise à but d'emploi (EBE) font l'objet d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Beaucoup d'entre eux ont intégré le projet à ses débuts. « Ce n'était pas une surprise pour nous car le territoire est composé principalement d'emplois

industriels, faits de tâches taylorisées, souligne Thierry Pain, directeur de l'EBE. Parmi les gens au chômage, beaucoup ont des difficultés physiques qui les éloignent des postes de production. »

Plusieurs spécificités de l'expérimentation la rendent accueillante pour les personnes en situation de handicap. La première tient à la non-sélection des candidats et au fait que les demandeurs d'emploi soient associés à la définition des activités. « On ne cherche pas à adapter les personnes à des places disponibles, insiste Bernard Arru, directeur de TZCLD. Le cœur du projet, c'est de construire l'entreprise à partir des personnes. »

Un autre atout des EBE est de fonctionner autour d'une grande palette d'activités. « Cela permet aux salariés en situation de handicap d'y trouver plus facilement leur place, même s'ils n'ont pas intégré l'entreprise dès le début », complète-t-il. Au quotidien, l'organisation du travail est enfin suffisamment

souple pour permettre des ajustements. « On fonctionne avec une approche pratico-pratique, assure Thierry Pain. Si un salarié rencontre une difficulté, on met une deuxième personne pour l'aider ou on trouve quelqu'un pour le remplacer. »

Conseillère nationale en charge de l'emploi à l'APF France Handicap, Véronique Bustreel confirme que « prendre les personnes telles qu'elles sont permet de les remettre en condition de travailler



et d'évoluer, sans les placer en concurrence avec d'autres ». « Le projet offre un cadre qui ne préjuge pas de ce dont la personne est capable », poursuit-elle. APF France Handicap a récemment adhéré à l'association TZCLD pour « montrer (son) soutien au projet et l'encourager à croître ».

TZCLD et les acteurs de l'IAE : unis contre la privation d'emploi

Dans les territoires expérimentaux et volontaires, des alliances se nouent entre le projet et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont l'insertion par l'activité économique.



VICE-PRÉSIDENT

de Partage travail, une association intermédiaire (AI) de Compiègne (Oise), François Frénois a vite perçu l'intérêt de s'associer au projet TZCLD. « Nous avons beau être employeurs, nous ne pouvons garder nos salariés plus de deux ans, explique-t-il. TZCLD est fait pour durer. On ne répondrait pas à notre mission si nous ne faisons pas tout pour multiplier les possibilités d'embauche. » Son association joue désormais le rôle de porteur de projet pour le territoire volontaire de Compiègne, partant pour intégrer l'expérimentation. Une partie de l'équipe travaille à animer un comité de « préfiguration », pour réunir

les acteurs intéressés, et à jeter les bases d'un comité de pilotage. Le soutien au projet a été voté à l'unanimité, signe d'un partenariat fructueux entre TZCLD et le monde de l'économie sociale et solidaire (ESS). « On n'y voit pas un concurrent, assure François Frénois. On met au service du projet nos bénévoles et une structure saine financièrement. Mais tout ce que l'on fait pour TZCLD sert l'AI, et réciproquement. » À terme, certains salariés pourraient intégrer la future EBE.

Des relations se nouent aussi au niveau national. Emmaüs compte par exemple parmi les membres fondateurs de TZCLD. À l'échelle des territoires également, l'association est

partie prenante, comme à Mauléon (Deux-Sèvres). « Le responsable de la communauté fait partie du comité de pilotage », indique Jean-Pierre Bachowicz, membre du conseil d'administration d'Emmaüs. Ce dernier participe aux travaux préparatoires du territoire volontaire de Saumur Val de Loire agglomération (Maine-et-Loire). « J'ai rencontré les élus et les acteurs locaux de l'insertion pour une réunion de questions-réponses, précise-t-il. Je les reverrai en septembre pour plus d'informations et pour voir qui veut bien nous rejoindre. » Objectif : rassurer et préparer des synergies, car « l'objectif est bien de faire un consensus avec tout le monde ».

ça change la vie !

En Meurthe-et-Moselle,
cinq salariés de l'EBE
LA FABRIQUE racontent
brièvement leur parcours
dans le projet.

TÉMOIGNAGES

JC : J'en avais marre de rester chez moi. J'ai répondu positivement à participer à une réunion mensuelle d'information projet. Depuis, j'ai beaucoup de plaisir à travailler dans l'équipe de la recyclerie, à faire ensemble dans la bonne humeur. « Le travail c'est la santé » c'est vrai !



L'équipe de la Recyclerie de LA FABRIQUE : Nadine, Yannick, Linda, Chantal, JC, Fabrice, Philippe, Yohan, Yannick.

CHANTAL : Une très longue attente militante et incertaine avant le démarrage de l'EBE et de notre recyclerie. Je suis super heureuse d'être à nouveau en activité, dans notre boutique, au sein d'une équipe dans laquelle chacun est écouté et peut entreprendre. C'est une grande aventure humaine !

PHIL : Avant la création de l'EBE, l'esprit de groupe, la solidarité, l'estime et la dynamique associative des Tailleurs de Bouleau m'ont renforcé. J'ai, avec Linda, établi les prévisionnels d'activité et d'investissement. Ensuite, on a rénové et aménagé nos locaux, notre modèle de recyclerie. L'attente a été longue et incertaine, la clé, être patient et volontaire.

NADINE : 9 ans à être en formation, à tourner en rond... et avec le projet, un CDI dans ce que je voulais et proposais : de tout ce poids en moins, j'en ai pleuré... Faut avoir les nerfs solides et y croire !

YANNICK : Ma femme avait participé, en conseil municipal, à une présentation du projet en 2016, et m'en avait parlé sans que je me sente concerné. Puis, avec mes problèmes de santé, j'ai cherché des infos sur le Net, et j'ai vu Philippe parler de restauration d'objets voués à disparaître... tout ce que j'aime.

Je pense que ma proposition de compétences a croisé des besoins immédiats. Je conseille aux chercheurs d'emploi de rester en contact régulièrement avec le projet.

Un projet accélérateur de la transition écologique

Une part importante des activités des EBE concerne la lutte contre la précarité énergétique, l'économie circulaire, les mobilités douces ou l'agriculture durable.



QUAND les EBE ont commencé à recenser les travaux utiles aux territoires, les activités liées à la transition écologique ont vite représenté « 30 à 50% des projets », se souvient Éric Ernoult, chargé de mission Transition écologique pour l'association TZCLD. La protection de la planète prend une importance croissante dans le quotidien des habitants. Par ailleurs, « les salariés des EBE ont l'historique des structures de l'insertion, acteurs traditionnels de l'économie circulaire », note-t-il.

En 2017, TZCLD a signé un partenariat avec l'Ademe et la Fondation Macif pour accompagner les territoires dans quatre secteurs : lutte contre la précarité énergétique, économie circulaire, mobilités douces et agriculture durable. À Thiers (Puy-de-Dôme) ou à Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle), des salariés pratiquent par exemple des diagnostics socio-techniques contre la précarité énergétique : ils rendent visite aux ménages pour les aider à faire baisser leur facture grâce à du matériel simple et les orienter vers des solutions, en complément des travailleurs sociaux et des énergéticiens.

Le territoire de la métropole européenne de Lille (Nord) veut aussi encourager l'usage du vélo. « Nous avons pour projet de développer la mobilité des habitants grâce à un garage à vélo, car la plupart vivent en appartement et ne peuvent pas facilement les stocker, explique Bernadette Deprez, salariée de l'EBE la Fabrique de l'emploi. Nous allons aussi ouvrir des ateliers de réparation et organiser des séances de sensibilisation au code de la route. »

Ailleurs, des activités de ressourcerie, de recyclerie ou de maraîchage s'inscrivent aussi dans cette tendance. « La lutte contre la privation d'emploi peut être un accélérateur des politiques publiques, et notamment de la transition écologique, assure Éric Ernoult. La disponibilité d'une main d'œuvre motivée et conséquente sur cette question peut changer la donne. »

« A travers cette expérimentation, nous avons été capables, en réunissant toutes les forces vives des territoires, autour d'un défi commun, de créer une dynamique, de dégager une énergie qui ont transformé ces territoires. »

LOUIS GALLOIS,
président du Fonds d'expérimentation
Territoires zéro chômeur de longue durée

11



**C'est le nombre
d'ENTREPRISES À
BUT D'EMPLOI (EBE)
qui a été créé dans
les 10 territoires
d'expérimentation
depuis janvier 2017.**

« Les personnes privées d'emploi sont au cœur du projet. Ce sont les premières à être contactées et impliquées pour construire les activités. Chacune apporte des idées et des propositions en lien avec ses capacités et son projet personnel. Les ateliers des EBE correspondent donc naturellement aux personnes qui les ont réfléchies et conçues. »

BERNARD ARRU,
directeur de l'association Territoires
zéro chômeur de longue durée

3

QUESTIONS À...



NS À...

MARIE-MONIQUE ROBIN

« On se rend compte de l'énorme gâchis du chômage »

Journaliste et réalisatrice, Marie-Monique Robin suit depuis 2015 l'avancée du projet TZCLD sur le territoire de Mauléon (Deux-Sèvres). Son documentaire sera diffusé à l'automne.

1
Qu'est-ce qui vous a convaincue de vous intéresser au projet il y a trois ans, alors que la loi d'expérimentation n'était pas encore votée ?

Je travaillais sur *Qu'est-ce qu'on attend ?*, mon film consacré à Ungersheim, un village alsacien en transition. J'étais déjà dans la dynamique d'investiguer des alternatives aux modèles dominants. Avec « Territoires zéro chômeur de longue durée », c'est un nouveau modèle économique qui se profile. On prend soin des gens, du territoire dans lequel l'initiative se développe. On crée des services non couverts par l'économie marchande, faute de rentabilité. Je me suis dit qu'il serait intéressant de suivre, au jour le jour, le processus, l'aventure collective. C'était un pari. Nous avons pris des risques financiers, car dans ces cas-là, les chaînes disent : « Si ça ne marche pas, il n'y a pas de film » !

Dès 2015, j'ai cherché à identifier des « personnages » aux parcours représentatifs des différentes causes du chômage de longue durée. Ils étaient souvent déprimés et dans une grande précarité. Au fur et à mesure, j'ai filmé l'espoir suscité par l'initiative. Je les ai vus changer, retrouver confiance en eux, progresser. Ils n'ont plus aujourd'hui le même visage, ils s'expriment différemment. C'est assez magique. On se rend compte de l'énorme gâchis du chômage, car ces gens ont des compétences dans tous les domaines. Il y a bien sûr eu des crises de croissance, car il n'est pas évident d'intégrer d'un coup autant de salariés. Mais la force du collectif permet de trouver des solutions.

2
Comment avez-vous vu les personnes que vous suiviez évoluer au cours du tournage ?

3
Votre précédent film était déjà consacré à une initiative locale. Cette fois, quelles retombées avez-vous pu observer pour le territoire de Mauléon ?

C'est peut-être sur ce point que l'on sent que le potentiel n'est pas encore tout à fait développé. Il faut encore que les territoires comprennent qu'ils peuvent solliciter les entreprises pour toutes sortes d'activités. C'est toute une logique à inverser, puisqu'elles sont là pour rendre service, ce dont les gens ne se rendent peut-être pas complètement compte. Les choses progressent, mais il faut encore du temps. Une expérimentation de cinq ans est trop courte pour changer les mentalités, y compris à l'échelle du territoire.

- » DEVENIR PARTENAIRE FINANCIER
- » DEVENIR ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION
- » DEVENIR BÉNÉVOLE
- » REJOINDRE LE COMITÉ DE SOUTIEN PARLEMENTAIRE OU INCITER SES PARLEMENTAIRES À LE FAIRE

Dans tous les cas, rendez-vous sur notre site internet et passez à l'action via notre rubrique « S'investir dans le projet » !



4
façons de s'engager dans le projet



TZCLD.FR



02 85 52 45 49



CONTACT@TZCLD.FR

